



Engagements

Tournée vers l'avenir, la CARAC s'engage depuis cent ans auprès de ses adhérents.

Depuis cent ans, la CARAC place l'engagement au cœur de son action. Fidèle à ses valeurs mutualistes, elle continue d'innover pour répondre aux besoins de ses adhérents, tout en anticipant les enjeux de demain. En 2024, la CARAC incarne son ambition en devenant Mutuelle à mission. Un projet initié et porté conjointement par ses élus et ses salariés.

La CARAC, 100 ans, poursuit son histoire résolument mutualiste

En devenant une « Mutuelle à mission », la CARAC réaffirme son identité singulière et ses valeurs. Pour renforcer ses convictions et ses engagements en faveur d'un avenir plus solidaire, plus responsable et plus durable, la CARAC a adopté 4 objectifs statutaires pour guider son action.

LES 4 OBJECTIFS STATUTAIRES DE LA CARAC

1. Permettre aux familles de gérer et transmettre leur patrimoine en toute confiance
2. Créer durablement de la valeur au service des femmes et des hommes à travers ses choix d'investissement
3. Renforcer la proximité dans les territoires et développer l'entraide
4. Cultiver la mémoire et l'engagement

Janvier 2024

Lancement officiel de la grande démarche participative visant à impliquer les collaborateurs, les délégués et les administrateurs de la CARAC dans la construction du modèle de mission.

Mars 2024

Chaque Direction de la CARAC propose la liste de ses projets et actions, « son modèle à mission ».

Juin 2024

Le 20, lors de l'Assemblée générale, la Mutuelle à mission est inscrite dans les statuts de la CARAC.

Avril 2024

Un premier projet de modèle de mission est présenté au Comité exécutif (Comex).

Décembre 2024

Première réunion du Comité de mission, dont le rôle est notamment de vérifier la solidité du modèle de mission.

2026

Un premier audit, effectué par un Organisme Tiers Indépendant (OTI), devra acter la concrétisation des plans d'actions.

Mutuelle à mission : le collectif au cœur du projet

L'une des particularités du statut de « Mutuelle à mission » est l'implication conjointe des élus et des salariés de la CARAC, à chaque étape du projet. Ainsi, c'est tout un état d'esprit qui vient irriguer l'ensemble des actions et des réflexions menées, plaçant les enjeux définis par la raison d'être au cœur de chaque nouveau projet et ouvrant la voie à des programmes transverses.

Le statut de Mutuelle à mission instaure une colonne vertébrale, fait le lien entre les actions déjà en place qui vont se poursuivre et celles que la mutuelle va développer au cours des prochaines années. C'est une vraie boussole. Pour ce faire, les quatre objectifs statutaires se déclinent notamment en sept programmes, afin d'innover et de tendre vers un impact social plus fort, en matière d'éducation financière, de prise en compte des vulnérabilités dans les familles, de mécénat de compétence, d'une attention particulière aux personnes en situation de handicap, ou encore d'investissement durable.



J'ai trouvé intéressant que tous les collaborateurs soient impliqués dans cette démarche qui vise à donner du sens à notre action quotidienne. Ce temps d'échange en équipe permet de se poser les bonnes questions. Au sein de notre Direction, ce sont les investissements, dont ceux menés en faveur du bien vieillir, qui doivent être porteurs de sens pour nos adhérents et nos épargnants.

Nicolas Jérôme,
— Responsable Contrôle et Reporting,
Direction des Investissements



À la CARAC, nous voulons que chacun puisse s'approprier le concept de Mutuelle à mission, car nos valeurs séculaires nous inspirent une vision participative, engagée et performante de l'avenir.

Cédric Duchatelle,
— Secrétaire général



Florence Hardouin
— Présidente du Comité de mission

UN COMITÉ DE MISSION PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DE LA MISSION

Composé de membres aux profils variés (salariés, administrateurs, experts indépendants...) ce comité, placé sous la Présidence de Florence Hardouin, reflète la diversité des parties prenantes de la CARAC. Les experts externes apportent leurs connaissances de différents secteurs, afin d'optimiser le contenu et la mise en œuvre des programmes.

Comité de mission – Ses 7 membres externes :

- Florence Hardouin – Présidente du Comité de mission
- Thierry Calvat – Sociologue et Vulnérabiliste, Cercle Vulnérabilités et Société
- Élisabeth Gressieux – Présidente, Réseau d'éthique des affaires en France (EBEN)
- Élisabeth Tomé-Gertheinrichs – Membre CESE – commission des affaires sociales, Conseil Économique Social et Environnemental (CESE)
- Delphine de Chaisemartin – Directrice générale adjointe, Association Française de la Gestion financière (AFG)
- Olivier Peraldi – Directeur du département Relations sociales, Association Française des Banques (AFB)
- Alain Schnapper – Vice-président et co-fondateur, Communauté des Entreprises à Mission (CEM)

Ambition 2030 : un plan stratégique qui fixe le cap

La CARAC poursuit son fort développement et la transformation de son modèle opérationnel conformément à son plan stratégique baptisé Ambition 2030. Depuis 2019, il vise à la positionner comme la mutuelle de référence en matière d'épargne et de retraite en France.



Enjeux et axes prioritaires

Le second plan triennal (2023-2025) de notre plan stratégique Ambition 2030 se compose de trois axes prioritaires : faire rayonner les valeurs et cultiver la singularité de la CARAC, développer l'excellence relationnelle au service de nos adhérents et enfin, ouvrir notre modèle rénové via des partenariats stratégiques et durables pour élargir notre base d'adhérents.

En matière d'excellence relationnelle, il s'agit, grâce à la mise en place d'une plateforme relationnelle, omnicanale et en multidistribution, de renforcer l'accessibilité à nos services, d'accroître la rapidité et l'efficacité du traitement des demandes, via la digitalisation de bout en bout des parcours d'adhésion et de vie du contrat, et de garantir la traçabilité de toutes les interactions entrantes et sortantes avec nos adhérents.

Par ailleurs, l'ouverture de notre modèle nous permet, via l'orchestration d'un écosystème de partenaires de différentes natures (partenaires de distribution, fournisseurs de solutions, etc.) de conquérir de nouveaux adhérents et fidéliser nos adhérents actuels, de bénéficier de nouvelles expertises développées en externe qui viennent enrichir notre chaîne de valeur et nos offres, et enfin de mettre à disposition nos offres et nos briques servicielles auprès de notre écosystème de partenaires.

Dans le cadre de la Mutuelle à mission, cette ambition de développement et de transformation permet à la CARAC de faire vivre ses valeurs mutualistes en cultivant sa singularité et en s'investissant toujours plus concrètement dans la promotion d'offres durables, fiables et transparentes.

Jalons majeurs en 2024

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives en termes d'excellence relationnelle, de diversification de nos offres et d'ouverture de notre modèle. Ces réussites sont à mettre au crédit de la cohésion des équipes et de la complémentarité des expertises sur le terrain. Autant de projets qui concourent également à enrichir les gammes de produits et de services attendus par les adhérents.

Principales réalisations : la digitalisation du parcours d'adhésion pour notre propre canal digital (avec notamment la Retraite Mutualiste du Combattant, dite RMC), la refonte de notre contrat PERin commercialisé à partir d'avril 2024, le lancement du partenariat de distribution avec la Banque Française Mutualiste et ses mutuelles sociétaires (Produit PERin Secteur public et son parcours digital en selfcare), l'élargissement de notre partenariat avec Unéo (parcours digital RMC pour les conseillers), sans oublier la généralisation du service Dhomplus à l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, les fonctions supports et régaliennes de la CARAC ont également bénéficié en 2024 de nombreuses innovations et améliorations, comme la mise en place progressive du nouveau SIRH, le suivi des motifs de rachats ou encore l'évolution des outils de finance et d'investissement.



En 2024, grâce à un collectif engagé et solidaire, la DSITS a pleinement exercé sa double mission : d'une part, orchestrer et piloter la feuille de route de transformation de l'ensemble de la CARAC en cohérence et déclinaison de son plan stratégique Ambition 2030 et, d'autre part, moderniser et sécuriser la plateforme technologique de la CARAC au service de son ambition de développement et sa feuille de route de transformation.

Geoffroy de Saint Amand,

— Directeur des Systèmes d'Information et de la Transformation Stratégique (DSITS)

Ambition 2030 est un plan stratégique pluri-annuel, qui s'inscrit sur le temps long. L'année 2024 dans le cadre du deuxième triennal a été une année d'avancées majeures dans la modernisation (notamment en termes d'APIsation et de digitalisation) et la sécurisation de notre plateforme technologique, ce qui permet désormais à la CARAC de se tourner concrètement vers ses projets d'avenir. En orchestrant la mise en œuvre du plan stratégique Ambition 2030 et ses impacts en termes de transformation à l'échelle de l'entreprise, la Direction des Systèmes d'Information et de la Transformation Stratégique répond aux besoins les plus immédiats de nos métiers tout en développant des solutions pérennes et sécurisées qui leur permettent de mieux travailler ensemble, au profit de nos adhérents.

Paroles de Vice-présidents

En tant que pilote de l'organisation du centenaire, j'ai pu une nouvelle fois mesurer à quel point l'engagement de nos élus et de nos collaborateurs est un atout majeur de la CARAC. Si la célébration a autant touché les esprits et les cœurs, c'est notamment parce que nous partageons une ambition commune : commémorer l'engagement de nos prédécesseurs et réaffirmer le nôtre.

À travers cet anniversaire, il s'agissait de valoriser la diversité des savoir-faire que nous proposons à nos adhérents, et témoigner de notre attachement collectif au droit à réparation. Élus, salariés et partenaires se sont mobilisés, ensemble, pour tourner ce centenaire vers l'avenir en rappelant aux adhérents qui nous font confiance qu'ils peuvent compter sur la force et la pérennité de notre accompagnement. Plus que jamais, cette année nous a enseigné que seul on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin !

Christophe Bayard
— Vice-président de la CARAC

L'année 2024 a vu la CARAC devenir officiellement une Mutuelle à mission. Cette étape majeure de notre histoire est le fruit d'une co-construction exemplaire entre les élus et les salariés, qui travaillent historiquement main dans la main. Cet état d'esprit offre une base solide à toutes les actions solidaires auxquelles nous prenons part depuis cent ans. Aujourd'hui encore, de nombreuses évolutions sont en cours ; celles-ci s'accordent parfaitement avec notre volonté de renforcer l'implication des élus dans la vie de la CARAC. Voilà pourquoi nous avons à cœur de les réunir régulièrement, lors de séminaires de travail dont les programmes ambitieux permettent d'apporter leur pierre à l'édifice sur des sujets clés.

Isabelle Conti
— Vice-présidente de la CARAC



Les élus au cœur du dispositif

Chaque jour et partout en France, nos élus se mobilisent aux côtés de nos salariés, afin de faire vivre les valeurs mutualistes de la CARAC.

Officiellement Mutuelle à mission depuis 2024, la CARAC n'a pas attendu cette année pour placer la solidarité, l'engagement et l'entraide au cœur de ses actions. Dans toutes les régions, ses élus se mobilisent quotidiennement aux côtés des salariés, afin de porter nos valeurs séculaires, tout en soutenant notre développement.

Les élus de la CARAC contribuent à de nombreux projets structurants comme la réflexion autour du nouveau maillage territorial, les travaux menés dans le cadre de la Mutuelle à mission, ou encore, la participation à des événements institutionnels ou commerciaux.



J'observe que la CARAC n'est décidément pas une mutuelle comme les autres ! En évoquant uniquement notre statut de Mutuelle à mission, je dirais que cela nous permet d'incarner encore plus concrètement et plus efficacement nos valeurs d'entraide et de solidarité.

Marie-France Hourcabié
— Déléguée et Présidente du Conseil de section Paris/Île-de-France/Outre-Mer



Depuis longtemps, la CARAC met un point d'honneur à fêter ses adhérents centenaires ; cela témoigne du respect que nous portons à nos anciens. Mon mandat d'élu m'a permis de célébrer de nombreux anniversaires marquants et je suis honoré d'avoir eu ce privilège.

Jean-Yves Direr
— Président du Conseil de section Midi-Pyrénées/Languedoc-Roussillon



J'ai rejoint la CARAC il y a 14 ans pour deux raisons : ses valeurs et ses performances. J'ai tout de suite aimé l'engagement sincère de notre mutuelle en faveur de ses adhérents, ainsi que l'accompagnement personnalisé qu'elle proposait. Une posture exigeante qui n'a jamais changé au fil du temps.

Marie-Thérèse Alonso
— Administratrice et Vice-présidente du Conseil de section Aquitaine



Notre mutuelle enrichit sa trajectoire grâce à toutes celles et ceux qui se mobilisent sur le terrain ! Nous devons continuer d'animer des temps d'échange, au plus près des adhérents actuels et à venir. Je pense notamment aux interventions réalisées auprès du monde combattant, mais cela va évidemment au-delà. Il s'agit de s'engager aujourd'hui, comme nous le faisons depuis toujours.

Gérard Moureuil
— Délégué et Président du Conseil de section Pays de la Loire

Conseil d'administration

Composé de 20 administrateurs et administratrices et dirigée selon le principe de la gouvernance mutualiste*, la CARAC s'appuie sur un Conseil d'administration qui reflète tant ses valeurs que sa singularité, et dont chaque membre est engagé au service des adhérents actuels et futurs.

Le Conseil d'administration a été partiellement renouvelé lors de l'Assemblée générale de juin 2024 : trois nouveaux administrateurs ont intégré cette instance.



Pierre Lara
Président - Administrateur -
Délégué Conseil
de section PACA/Corse -
Vice-président de la Fondation
d'entreprise CARAC



Christophe Bayard
Vice-président -
Administrateur -
Délégué Conseil de section
Aquitaine



Isabelle Conti
Vice-présidente - Administratrice -
Déléguée Conseil de section
Paris/Île-de-France/Outre-mer -
Administratrice de la Fondation
d'entreprise CARAC



Thérèse Alonzo**
Administratrice - Déléguée
Conseil de section Aquitaine



Véronique Betegnies
Administratrice -
Déléguée Conseil de
section Hauts-de-France



Laurence Brice
Administratrice -
Déléguée Conseil de
section Aquitaine



Marion Buchet
Administratrice



Amaury Buino
Administrateur - Délégué
Conseil de section
Hauts-de-France



Jean-Philippe Couasnon
Administrateur - Délégué
Conseil de section Normandie



Philippe Gougat**
Administrateur - Délégué
Conseil de section Paris/
Île-de-France/Outre-mer



Henri-Noël Gallet
Administrateur - Délégué
Conseil de section Poitou/
Charentes/Limousin



Frédéric Garde
Administrateur - Délégué
Conseil de section Paris/Île-de-
France/Outre-mer - Trésorier de
la Fondation d'entreprise CARAC



Gérard Houry
Administrateur - Délégué
Conseil de section Centre



Laurent Le Goc
Administrateur - Délégué
Conseil de section Centre



Jean-Marc Mallet
Administrateur



Astrid Marage
Administratrice - Déléguée
Conseil de section Lorraine/
Champagne/Ardennes



Sandrine de Mayenne
Administratrice - Déléguée
Conseil de section Paris/
Île-de-France/Outre-mer



Aurore Monpou
Administratrice -
Déléguée Conseil
de section Centre



Régis Holo**
Administrateur - Délégué
Conseil de section Paris/
Île-de-France/Outre-mer



Marie-Paule Zussy
Administratrice - Déléguée Conseil
de section Alsace/Franche-Comté/
Bourgogne

* Ses organes de décision sont composés d'adhérents élus avec un fondement démocratique selon le principe "un adhérent, une voix".
** Nouvellement élu(e) en 2024.

Comité exécutif

Sous l'impulsion de son Directeur général, le Comex est engagé aux côtés des élus et des collaborateurs pour porter l'ambition de croissance de la CARAC, au service de ses adhérents et partenaires.



Michel Andignac
Directeur général



Michel Agou
Directeur de l'Ingénierie
Financière



Malek Bendafi
Directeur du Développement
et des Partenariats



François Bonnin
Directeur financier
Groupe



Cédric Duchatelle
Secrétaire général



Sylvaine Emery
Directrice des Opérations
et de l'Expérience Adhérents



Isabelle Genest
Directrice de la Communication
et du Mécénat



Alexandre Guégau
Directeur des Risques
et de la Modélisation



Fabrice Hammouche
Directeur des investissements



Samir Katib
Directeur des Ressources
Humaines et des Services
Généraux



Christelle Sainato
Directrice de mission



Geoffroy de Saint Amand
Directeur des Systèmes d'Information
et de la Transformation Stratégique



Myriam Souveton
Directrice Marketing,
Digitalisation, Innovation

Résultats 2024 : une forte dynamique et des ambitions affirmées

CHIFFRES GROUPE CARAC

En 2024, le Groupe CARAC, composé de la Mutuelle CARAC, de Selencia et d'Atream, affiche un développement et des résultats en forte progression.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

1,4 milliard d'€

Pour la deuxième année consécutive, le Groupe CARAC accélère son développement avec un chiffre d'affaires consolidé de 1,4 milliard d'euros, en hausse de 81% (+37% à périmètre constant), affirmant ainsi son positionnement d'acteur mutualiste de référence sur le marché.



ADHÉRENTS ET CLIENTS

400 000

PROVISION POUR PARTICIPATION AUX EXCÉDENTS

581 millions d'€

ACTIFS SOUS GESTION

20 milliards d'€ (+30%)

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

76,1 millions d'€

FONDS PROPRES PRUDENTIELS

2,1 milliards d'€

RATIO DE SOLVABILITÉ GROUPE

261% (ratio solo 309%)

LA CARAC, GROUPE MUTUALISTE INDÉPENDANT, EST UN ACTEUR DE CONFIANCE SUR LE MARCHÉ DE L'ÉPARGNE DE LONG TERME.

Il est composé de :



La CARAC, mutuelle d'épargne de retraite et de prévoyance de référence sur le marché français de l'assurance vie et de l'épargne retraite avec des solutions performantes et inscrites sur le long terme. La mutuelle CARAC dispose d'un réseau de collaborateurs sur l'ensemble du territoire qui, grâce à leur expertise, conseillent et accompagnent les épargnants dans la durée, face aux complexités du monde financier.

Selencia, société d'assurance spécialisée dans la création et la gestion de contrats d'assurance vie au service de ses partenaires Conseillers en gestion de patrimoine. Selencia a rejoint le Groupe CARAC en 2023.

Le Groupe CARAC est entré en septembre 2024 au capital d'Atream, société de gestion indépendante spécialisée dans la gestion d'actifs et de fonds immobiliers. Avec une participation de 52% de son capital, cet arrimage reflète l'ambition du groupe d'élargir son expertise et sa proposition de valeur, avec l'accès à un secteur à fort potentiel qui est l'industrie du tourisme.

CHIFFRES DE LA MUTUELLE CARAC

DES TAUX PARTICULIÈREMENT ATTRACTIFS, PARMIS LES MEILLEURS DU MARCHÉ

Les taux servis au titre de 2024, compris entre

3,30%* et 4,00%*

(hors RMC) permettent à la CARAC de servir des rendements attractifs qui récompensent la fidélité de ses adhérents. * La CARAC confirme le niveau de performance financière élevé de son fonds en euros permettant ainsi de faire fructifier l'épargne de long terme de ses adhérents et clients en confortant sa position de groupe mutualiste de référence sur le marché de l'épargne et de la retraite en France.

* Rendement net (hors prélèvements fiscaux et sociaux)

LES GARANTIES

376 174

garanties gérées dont 23 228 nouvelles garanties souscrites en 2024.

Top 4 des garanties souscrites en 2024



LES ACTIFS GÉRÉS

10,8 Mds€

d'actifs gérés par la CARAC qui intègrent 0,77 milliard d'€ de richesse latente. Les produits nets de placement s'élevaient à 387 M€ pour l'ensemble du portefeuille CARAC (hors unités de compte).

MULTIDISTRIBUTION, EXPERTISE ET PROXIMITÉ : UN RAYONNEMENT CROISSANT SUR LE MARCHÉ

Une force commerciale experte, une proximité accessible à tous :

50

agences en France

+220

salariés dans le Réseau commercial

- **SITE INTERNET CARAC.FR :** une augmentation des visites de 91,5% par rapport à 2023.
- **ONYX (ESPACE ADHÉRENT) :** +32% de progression des versements en ligne.

UN COLLECTIF RENFORCÉ

- **560 salariés** +16% de progression de l'effectif des salariés entre 2023 et 2024.
- **152 recrutements** dont 131 CDI en 2024.
- **35 créations de postes** prévues en 2025.
- La CARAC obtient une note globale de **84/100** à l'index de l'égalité Femmes-Hommes.
- La CARAC respecte l'emploi de salariés en situation de handicap dans une proportion de **6%** de son effectif total.

Chiffres au 31/12/2024

Durabilité : s'engager à travers des investissements responsables

Les engagements pris par la CARAC en tant que Mutuelle à mission se retrouvent bien entendu dans sa stratégie d'investissement, même si le Groupe n'a pas attendu 2024 pour privilégier les actifs durables et les produits financiers vertueux.

La SC CARAC Perspectives Immo reçoit le label ISR Immobilier

En octobre 2024, le prestigieux Label ISR Immobilier a été attribué à la SC CARAC Perspectives Immo, distinguant ainsi la qualité de ce portefeuille d'actifs constitué depuis 2015, mais aussi sa capacité à s'inscrire dans une trajectoire durable et responsable. Destiné aux adhérents de la CARAC souhaitant investir leur épargne dans des produits répondant à leurs valeurs, SC CARAC Perspectives Immo a été construit avec sa filiale Aream, un acteur de référence qui se dote ainsi d'un sixième fonds labellisé ISR Immobilier.



La CARAC partenaire du Forum de l'Engagement

La CARAC, par la voix de son Directeur général, a fait valoir son point de vue lors des débats organisés par l'OCDE dans le cadre du premier Forum de l'Engagement, le 8 février 2024. S'exprimant lors d'une table-ronde consacrée à « la finance responsable comme levier pour accélérer la transition écologique », Michel Andignac a notamment souligné que le cadre normatif, bien que complexe dans sa mise en œuvre, permet de définir un cap clair et d'actionner des nouveaux leviers de création de valeur.



Acquisition du MMV Les Clarines aux Deux Alpes.

Le parc immobilier, un actif durable

La CARAC dispose d'un parc immobilier de qualité constitué pour partie d'immobilier d'exploitation (le siège et les agences) et d'immobilier de placement, ce dernier comportant deux portefeuilles : le direct, qui désigne les immeubles détenus par la CARAC et l'indirect, qui désigne ses investissements à travers des fonds. À la fin du mois de décembre 2024, le portefeuille immobilier de placement était valorisé à 1,4 milliard d'euros, ce qui représente 13 % de l'actif total de la CARAC. En termes de répartition, le direct représente 874 millions d'euros et l'indirect près de 500 millions d'euros.

L'investissement durable : un choix qui engage

Désormais « Mutuelle à mission », la CARAC affiche clairement sa volonté d'avoir un impact positif sur la société et l'environnement : une démarche vertueuse qui concerne notamment ses produits financiers. À ce titre, le groupe ambitionne un ratio de 25 % d'investissements durables dans son portefeuille d'ici 2027, un pourcentage qui s'élevait déjà à 18 % à fin 2024.

Cet objectif est piloté au plus haut niveau de la mutuelle à travers un Comité de Développement Durable créé en 2024 qui vise à superviser les sujets liés à la finance durable et à la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE). Parmi les projets en cours, la CARAC prépare la création d'un nouveau fonds d'investissement à impact, qui irait au-delà de la prise en compte de critères extra-financiers et dont la particularité serait de générer de l'impact social et/ou environnemental positif, en plus de sa recherche de performance.



Son nouveau Comité de Développement Durable permet à la CARAC de porter plus haut ses objectifs en matière d'investissement responsable.

Laure Korenian-Chabert
— Responsable Politique d'Investissement Durable

Évolution de la part des actifs durables dans les investissements de la CARAC

